

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **1 (1912)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et à l'égoïsme — nous ne dirons pas masculins, comme le correspondant du *Journal de Genève*, auquel nous empruntons ces détails, mais ayant foi plus que lui en la moralité de son sexe, de certains êtres masculins. Malheureusement, une disposition, inspirée par la peur exagérée du chantage restreint la portée de ce grand progrès moral, d'abord en édictant des peines draconiennes contre tout demandeur — ou demanderesse! — de mauvaise foi, ensuite en faisant relever ce délit, non de la juridiction correctionnelle, mais du tribunal civil, où les droits du demandeur seront beaucoup moins bien garantis.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réserverons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande voudraient communiquer à nos lecteurs : annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent être envoyés à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 30 de chaque mois, dernier délai.

Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. —

On nous demande de publier ici la liste et les adresses des groupes qui composent cette Association. Nous le faisons très volontiers, espérant que les groupes de langue française manifesteront tous leur vitalité en donnant à cette place à nos lecteurs un aperçu de leur activité. — Les groupes suffragistes suisses sont ceux de : Genève (Pregny) ; Vaud (Castel d'Al, Lausanne) ; Neuchâtel (Evole, 7) ; Chaux-de-Fonds (Tête de Ran, 29) ; Berne (Lehrerinnenheim) ; Olten (Kirchenplatz) ; Aarau ; Zurich (Union für Frauenbestrebungen, Eierbrecht, 34, et Frauenstimmrechtsverein, Bahnhofstrasse, 102), et Winterthour (Veltheim). Un groupe est en formation à St-Gall. La présidente de l'Association suisse est M^{me} von Arx (Veltheim, Winterthour).

Genève. — Association pour le Suffrage féminin. —

L'activité de cette Association n'a pas chômé durant ce mois. Désireux d'étendre notre action au delà des milieux citadins, nous avons organisé, le 22 novembre, une conférence contradictoire dans un village de la campagne genevoise, le Grand-Saconnex. Un public nombreux et attentif, dans lequel on comptait beaucoup d'hommes, a écouté avec le plus grand intérêt M. Aug. de Morsier parler sur ce sujet : *Faut-il que les femmes votent?* — Au « thé suffragiste » du 2 décembre, lecture a été donnée à une quarantaine de personnes d'un travail sur le *Suffrage féminin en Finlande*, et grâce à la présence d'une Finlandaise dans l'assistance, des idées intéressantes ont été échangées. — Notre Association vient de publier une feuille volante de propagande, basée sur une contradiction de la Constitution genevoise, et dont malheureusement le *Mouvement Féministe* ne peut, faute de place, publier le texte aujourd'hui. E. Gd.

Union des Femmes. — M. le professeur Fulliquet a organisé au local de cette Société, rue Etienne-Dumont, un cours d'improvisation. Ce cours a lieu tous les mercredis, de 3 à 4 heures. — L'Union a remis ce mois une liste de 12 tutrices à la Chambre des Tutelles. — Enfin, une démonstration pratique des qualités de « l'auto-cuisinier », qui avait pour but un essai de lutte contre le renchérissement de la vie, a vivement intéressé les personnes qui assistaient à cette démonstration. T. P.

Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. — Cet automne, l'activité de nos groupes de la « Ligue cadette » — cette pépinière des futures combattantes contre l'alcoolisme — a été inaugurée le 29 septembre, par un concours de plantes fleuries.

Le charme d'un intérieur bien tenu, égayé par des fleurs, réussira souvent à retenir chez lui un homme que le désordre et la malpropreté de sa demeure pousseraient au cabaret. Cherchant à faire comprendre cela à nos jeunes filles, nous leur avions remis, au mois de juin, des boutures de géraniums et fuchsias en pots. Cette saison d'été pluvieuse et froide a été peu favorable à une tentative de ce genre; cependant, sur 250 boutures délivrées, nous avons eu le plaisir de voir 150 jolies plantes rapportées joyeusement par nos jeunes jardinières. Cet effort méritait une récompense; aussi, sans trop faire de distinctions entre toutes ces corolles fleuries, on distribua à chacune des exposantes une gravure. Ce nous fut une révélation que l'explosion de joie qui accueillit l'apparition des *Glaneuses* de Millet, reproduction très artistique malgré son prix minime. L'instinct du beau sommeille donc au fond de tous les êtres! Quel levier puissant dans l'éducation si l'on savait s'en servir. B. R.

Société genevoise d'éducation physique. — Cette Société fait donner chaque hiver un cours de gymnastique pour ouvrières. Ce cours a pour but de procurer aux personnes retenues toute la journée par un travail sédentaire, un peu d'exercice salutaire, un peu de gymnastique rationnelle, méthode suédoise, en même temps qu'un délassement collectif et agréable. — Ce cours a lieu deux fois par semaine, le lundi et le vendredi soir, à 8 h. 1/2, à l'école du Grütli; il est dirigé par une dame. Une simple inscription de 1 franc y donne droit. J. B.

Nous applaudissons à cette intelligente et utile initiative, en espérant qu'elle rencontrera le plein succès qu'elle mérite. (Réd.)

Vaud. — Association vaudoise pour le Suffrage féminin. —

Cette Société a eu, le 4 novembre, sa réunion d'automne habituelle avec thé. Une soixantaine de personnes y assistaient, parmi lesquelles se trouvaient quelques invités, représentants de sociétés féminines et mixtes de Lausanne. — Après une courte allocution de M^{me} Girardet-Vielle, présidente, M^{lle} L. Dutoit, secrétaire, a présenté un exposé très intéressant des progrès accomplis par la cause du suffrage féminin dans différents pays du monde. — L'assemblée a décidé d'avoir encore une fois, dans le courant de l'hiver, une réunion semblable à celle-ci. — Plusieurs des sociétés représentées ce soir-là ont exprimé le désir que l'on vint leur parler de la question du suffrage féminin. J. H.

Nous sommes heureuses de pouvoir ajouter à ce compte-rendu que les suffragistes vaudoises ont obtenu de la *Gazette de Lausanne* une chronique féministe mensuelle. Nous saluons avec joie ce moyen nouveau de répandre nos idées dans le grand public, et en félicitant chaudement la *Gazette de Lausanne* de cette initiative, dont tous les féministes romands lui sont reconnaissants, nous espérons que d'autres quotidiens de notre pays suivront peu à peu cet excellent exemple. (Réd.)

Ligue suisse des Femmes abstinentes. —

La Ligue suisse des Femmes abstinentes a eu son assemblée annuelle à Vevey le 31 octobre, sous la présidence de M^{lle} Duvillard. Les propositions suivantes y ont été examinées: 1^o introduire l'enseignement antialcoolique dans les écoles; 2^o obtenir la fermeture des cafés une heure avant le culte dominical; 3^o obtenir une loi interdisant aux épiciers la vente de l'alcool au détail; 4^o examiner la question de fusion des sections neuchâtelaises avec le groupe romand. — La Ligue recommande chaudement le journal antialcoolique: *La petite Lumière*, qui aspire à enseigner aux femmes qui les ignorent, les lois les protégeant, elles et les enfants, et la manière de s'en servir, contre ce fléau. Son prix modique la met à la portée de toutes. J. F.

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

MAISON C. DE L'HARPE

LINGERIE très soignée

MOUCHOIRS en tous genres

COUVERTURES

de laine blanche et de couleurs

Fusterie, 12, GENÈVE — TÉLÉPHONE 21-25